



Département  
de la Vendée

-----

Envoyé en préfecture le 29/09/2023

Reçu en préfecture le 29/09/2023

Publié le



ID : 085-218501096-20230925-2023SEPTDEL35-DE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Date de la convocation : 19 septembre 2023  
Séance du Conseil Municipal : 25 septembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-cinq septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni dans la salle des conseils de la mairie des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire.

Présents : Christophe HOGARD - Luc SOULARD (sauf à la délibération 37) - Angélique RICHARD - Patrice BOUANCHEAU - Magali LOISEAU - Jean-Yves MERLET - Odile PINEAU - Stéphane RAYNAUD - Estelle SIAUDEAU - Roger BRIAND - Hélène CHENAIS - Jean-Marie GRIMAUD (sauf à la délibération 34) - Pierrick THOMAS (sauf à la délibération 34) - Jean-Marie GIRARD - Véronique BESSE - Angélique BOISSELEAU - Isabelle CHARRIER-FONTENIT (sauf à la délibération 34) - Maryvonne GUERIN - Christophe VERONNEAU (sauf à la délibération 34) - Fanny GIRARD - Karine LOIZEAU - Lilian BOSSARD - Marietta BOONEFAES - Jean-Marie RAUTUREAU - Marie-Annick MENANTEAU - Steven BARTHELEMY - Laurence MARTINEAU - Fabrice ABRAHAM - Julie MARIEL-GODARD - Joseph LIARD - Aurélie PAQUEREAU - Patricia CRAVIC

Excusé : Etienne BLANCHARD donne pouvoir à Julie MARIEL-GODARD (sauf à la délibération 6)

Nombre de conseillers en exercice : 33  
32 aux délibérations 6 et 37  
29 à la délibération 34

Nombre de conseillers présents : 32  
31 à la délibération 37  
28 à la délibération 34

Nombre de conseillers votants : 33  
32 aux délibérations 6 et 37  
29 à la délibération 34

Secrétaire de séance : Lilian BOSSARD

### **35. CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA COMPAGNIE OUTRE MESURE**

La Compagnie Outre Mesure est une compagnie de musique et de danse Renaissance installée à Tiffauges. A la demande des élus fontenaisiens, elle s'engage depuis 2014 dans une résidence artistique et pédagogique à Fontenay-le-Comte, Ville d'art et d'histoire. Elle reçoit le soutien de la Ville et du Pays de Fontenay-le-Comte, du Département de la Vendée, de la Région Pays de la Loire et du Ministère de la Culture.

La Compagnie organise depuis de nombreuses années, une académie internationale de musique et de danse Renaissance et Baroque. Elle a sollicité cette année la Ville des Herbiers pour organiser la 19<sup>ème</sup> édition de cette académie, du 23 au 29 octobre 2023, à la Tour des arts.

Le partenariat prévoit la mise à disposition gracieuse de plusieurs salles de la Tour des arts. La Compagnie ouvrira plusieurs temps forts de son académie, gratuitement, aux Herbretais. La Ville entend ainsi réaffirmer son rôle de capitale culturelle du Bocage, en accueillant une formation internationale, et proposer la découverte des arts Renaissances et Baroques aux habitants de la Commune.

A cet effet, il est proposé d'approuver la convention de partenariat avec la compagnie Outre Mesure qui va fixer les obligations de chacune des parties.

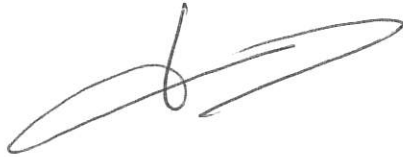
LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le projet de convention ci annexé,  
Vu l'avis favorable de la Commission famille et cadre de vie du 7 septembre 2023,  
Vu le rapport de Magali LOISEAU,


APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- approuve le projet de convention de partenariat ci-annexé avec la compagnie Outre Mesure,
- autorise M. le Maire ou l'adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Lilian BOSSARD  
Secrétaire de séance



Pour copie conforme,  
Christophe HOGARD  
Maire



Transmis en Préfecture le : 29 SEP. 2023  
Publié électroniquement le : 29 SEP. 2023  
Notifié le :